

la nature à cœur

LA BOITE À OUTILS DU PARC
POUR LA RECONQUÊTE DE
VOS ESPACES NATURELS COMMUNAUX

- ☑ zones humides
- ☑ coins nature
- ☑ chemins communaux
- ☑ coteaux calcaires

bien-être des habitants
ruralité faune, flore, fonge
activités humaines
récréativité

Une autre vie s'invente ici



À la reconquête de nos petites montagnes de biodiversité



La boîte à outils du Parc au service des communes et de la nature

N'est pas Parc naturel régional qui veut ! Si le territoire des Caps et Marais d'Opale a obtenu ce label, c'est que la qualité de son patrimoine naturel, culturel et paysager a été reconnue au niveau national. Et que son projet de développement équilibré, détaillé dans la charte du Parc, a été approuvé.

De fait, nos paysages ruraux ont conservé une belle allure. Et ça, nous le devons aux hommes qui ont su protéger la diversité de nos terroirs : agriculteurs, élus, pêcheurs et chasseurs, habitants... Mais notre capital nature n'est peut être qu'en survie !

Aujourd'hui, le Parc vous invite non pas à recréer la nature d'hier, mais à inventer la nature dans le monde de demain. Dans ce défi, les collectivités locales ont un grand rôle à jouer.

En partenariat avec tous les organismes et associations qui œuvrent à la protection de la nature, à divers niveaux, le Parc vous propose des **projets** toujours basés sur la **concertation**, voire la **participation** de l'ensemble des usagers des espaces concernés, et construits dans une volonté de contribution au **bien-être des habitants** et au **bien-vivre dans la commune**. Le Parc mobilise des financements pour faciliter les aménagements.

► Un **contact** avec les techniciens de l'équipe Patrimoine naturel du Parc peut être pris par téléphone au 03 21 87 90 90.



Caroline DELELIS
Responsable
de la mission



Alexandre POULAIN
Trame verte
et bleue



Sébastien MÉZIÈRE
Coteaux
diagnostics biodiversité



Julie ROBILLIARD
Zones humides
mares



Théophile DÉTAILLEUR
Natura 2000



Philippe MAJOT
Plantations

► Une **rencontre de terrain** sur les sites concernés sera organisée afin de définir votre demande et de faire le tour des potentialités.

► Une **étude de faisabilité** sera menée par le Parc avec, selon les cas, un diagnostic patrimonial, des réunions de concertation, etc.

► Si le projet est retenu par le conseil municipal et le plan de financement bouclé, les premières interventions peuvent démarrer rapidement.

► Nous pouvons aussi vous accompagner pour concevoir des projets participatifs où **vos habitants sont associés** lors de chantiers nature organisés sur les sites, ou encore pour des visites, des animations, des formations...



Les communes du Parc montrent l'exemple

30 communes sont engagées avec le Parc depuis 2012 dans des actions volontaires de mise en valeur de sites naturels communaux. C'est un vaste élan pour conforter le patrimoine naturel que nous ont légué les générations précédentes.

Pas besoin de grands espaces : un délaissé, un espace vert sous valorisé, une haie, un petit bois, un jardin public... tout peut contribuer à créer un îlot de nature apprécié des habitants.



Maisons du Parc : Manoir du Huisbois, Le Wast
Maison du marais, Saint-Martin-lez-Tatinghem
Adresse postale : maison du parc, BP 22, 62142 Le Wast
Tél. 03 21 87 90 90 - info@parc-opale.fr - www.parc-opale.fr

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création du Conseil régional Hauts-de-France avec la coopération du Conseil départemental du Pas-de-Calais, et la participation de l'État, des organismes consulaires et de toutes les intercommunalités et communes qui composent son territoire.



Une autre vie s'invente ici